

LE SOUTERRAIN - REFUGE D'ORGNAC

Le « repaire » d'Orgnac, berceau de la famille noble d'Ornhac, fut détruit pendant la Guerre de Cent Ans. Le seul vestige de cette période semble être le souterrain. Ne se visite pas



LES MARES

1- Mare de rouissage (Serba a aïga la chambe)

Bassin à rouir le chanvre ou le lin alimenté par l'eau d'écoulement du chemin creux à l'automne. Le chanvre (*la chambe*) récolté était mis en paquets (*lou sarrou*) liés en trois endroits. Ces paquets étaient mis à tremper (*far aïga*) une quinzaine de jours dans cette eau saumâtre afin d'enlever la gomme de ces tiges ligneuses. Retirés, ils étaient mis à sécher par paquets de trois, verticalement, le lien du fond enlevé. Si c'était nécessaire, les paquets étaient passés au four légèrement chaud. Les opérations successives de broyage, peignage, filage, lessivage et dévidage étaient nécessaires avant d'aller chez le tisserand (*lo teissier*).



2 et 3 Mares maçonnées

Sur le Chemin d'Orgnac à la forêt d'obazine (2) et d'Orgnac à Collonges (3), réserves d'eau de ruissellement qui servaient d'abreuvoir aux animaux allant et revenant des *Buges* (pacages non fauchés mis en culture une seule fois tous les 7 à 8 ans).



4- Réserves d'eau

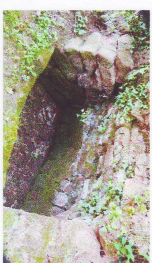
Sur le Chemin d'Orgnac à Collonges, réserves d'eau de ruissellement ou d'infiltration aménagées sommairement, qui servaient d'abreuvoir aux animaux qui allaient et revenaient chaque jour des Buges.



Pour les enfants

**A toi de jouer
Lors de la promenade
retrouve les photos.**

Parcours des mares



Parcours des étangs



Plus d'informations

<http://www.noailhacpatimoine.fr/>

Tu as trouvé toutes les photos

Bravo

tu es très fort

Noailhac
Mémoire & Patrimoine